

AVIS DE POSTE VACANT

PRÉPOSÉ(E) À LA RÉCEPTION DES MATIÈRES ORGANIQUES DE SOIR (14 h 00 à 22 h 00)

SERVICE DE LA GESTION DES EAUX USÉES ET DE LA BIOMÉTHANISATION

Concours 17-305

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du superviseur de production de la Division traitement des eaux usées et valorisation des matières organiques, le titulaire du poste s'assure principalement de la réception de toute forme de matières organiques à être acheminées au C.V.M.O., du conditionnement de ces dernières et de l'expédition des matières organiques conditionnées.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Procède à la réception des matières organiques :
 - S'assure de l'opération de la pesée des camions avant leur déchargement et procède à l'entrée de données nécessaires;
 - Dirige les camionneurs au site de réception des matières;
 - Surveille les opérations de déchargement des camions dans les bennes de réception;
 - S'assure du rinçage, à l'aide de jet d'eau sous-pression, des camions avant leur départ du site;
 - Effectue la remise des bons de réception aux camionneurs.
- Voit au conditionnement des matières organiques reçues :
 - Vérifie la qualité des matières reçues en enlevant, à l'aide d'une perche à crochet, les objets indésirables des bennes de réception et ouvre les contenants afin d'en faciliter la libération de leur contenu;
 - Opère les équipements de conditionnement des matières organiques (vis sans fin, séparateur à marteaux, convoyeurs, pompes, etc.) et s'assure de leur bon fonctionnement et de leur entretien préventif;
 - Fait la collecte d'échantillon sur la chaîne de procédé et envoie les échantillons au laboratoire;
 - Selon les résultats des tests sur le substrat précédemment conditionné, ce dernier peut être reconditionné en y ajoutant des matières de type liquide telles que yogourts périmés ou eau afin qu'il réponde au standard de qualité recherché.
- Au besoin, effectue le remplissage de la citerne avec le substrat ainsi obtenu;
- Dispose des matières recyclables et rebuts rejetés durant l'opération de conditionnement des matières organiques;
- Maintient les lieux de travail propres;
- Complète, s'il y a lieu, les formulaires requis dans l'exercice de ses fonctions;
- Remplace l'opérateur à la plateforme de maturation lors d'absence et l'aide lors de surcroît de travail;
- S'assure du bon état du véhicule qui lui est assigné, procède à l'entretien préventif pour véhicule, soit plus précisément la vérification quotidienne avant départ, et effectue de menus travaux d'entretien; vérifie le niveau d'huile, la batterie, les



phares, les feux de signalisation, les pneus, les freins, rapporte toutes déficiences à son supérieur; fait le plein d'essence; lave le véhicule et voit à le maintenir propre;

- Accomplit toutes autres tâches à la demande de son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme de secondaire V ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec;
- Détenir un permis de conduire de classe 1;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes: capacité de travailler en équipe, minutieux, consciencieux, débrouillard, méthodique, autonome et bonne capacité d'apprentissage;
- Posséder une bonne capacité physique.

RÉMUNÉRATION ET HORAIRE DE TRAVAIL

La semaine de travail est d'une durée de 40 heures. La rémunération correspond à celle prévue à la convention collective en vigueur soit de 22.58 \$ (0-12 mois), 24.44 \$ (13-24 mois) et 26.56 \$ (25 mois et plus), et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Horaire poste de soir:

Lundi au vendredi : 14 h 00 à 22 h 00

Toute personne intéressée doit transmettre son curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis **au plus tard le 15 février 2017**, en mentionnant le numéro de concours **17-305** par courriel à l'adresse suivante : ressources-humaines@ville.st-hyacinthe.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
Ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des minorités visibles et des minorités ethniques et des personnes vivant avec un handicap. À compétence égale, préférence sera accordée aux personnes domiciliées à Saint-Hyacinthe. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.
